Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260616-43_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 16 juin 2026

Le seize juin deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, GENSSE Thierry, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : FRESCA-FANTONI Christine (procuration à Muriel DEPARTOUT) et HAMON Benoit (procuration à Alain ANGERS).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Alexandra DEBAUGNIES

2026.43 – Remplacement de poteaux incendie par la SAUR

Suite au compte-rendu de la campagne de vérification des poteaux incendies 2025 de la Commune, la SAUR nous a transmis trois devis pour le remplacement de poteaux incendies qui ne sont plus réparables et d'un clapet de pied :

- Poteau n°4 rue des Tilleuls pour un montant de 3 426 € HT soit 4 111,20 € TTC
- Poteau n°19 au niveau du 25 le Guenbosq pour un montant de 3 361 € HT soit 4 033,20 € TTC
- Remplacement du clapet de pied au niveau des Poissonnais pour un montant de 565,63€ TTC

Cette dépense sera inscrite en section d'investissement du budget communal.
Il est demandé l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide les trois devis proposés par la SAUR pour le remplacement de deux poteaux incendies et d'un clapet de pied pour un montant total de 8 710,03 € TTC.**

Pour extrait conforme,
Le 16 juin 2026
Secrétaire de séance
Alexandra DEBAUGNIES

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)